



## Agir pour un Environnement et un Développement Durables

Locaux associatifs – 10 rue Hegel - 29200 BREST

Téléphone : 09.62.60.16.92

Courriel : ae2d.29@gmail.com - Site : <http://www.ae2d.infini.fr>

Association agréée au titre de la protection de l'environnement pour le Finistère.  
Association lauréate des trophées bretons du Développement Durable 2006 & 2007.

Monsieur Pierre MAILLE  
Président de la CLI de Brennilis  
32 boulevard Duplex  
29000 QUIMPER

Brest, le 10 octobre 2009

Références : notre prise de décision transmise à la CLI du 10 septembre 2009

Monsieur le président,

Nous avons bien reçu votre invitation à participer à la Commission Locale d'Information (CLI) de la centrale de Brennilis prévue le 12 octobre prochain à Quimper au siège du conseil général.

Nous devons vous faire savoir que nous ne participerons pas à cette nouvelle réunion en l'absence de réponse notamment à notre demande d'élargissement du débat public concernant le démantèlement de la centrale nucléaire.

Nous considérons en effet, compte tenu des enjeux stratégiques du démantèlement (risques pour les travailleurs et populations locales y compris lors des transports, manque de transparence sur les déchets, pas de lieu de stockage fiable, pollution sans retour,...), d'une part, et des masses financières en cause, d'autre part, que le débat ne doit pas rester confiné dans la simple enceinte de la CLI et aux alentours de la centrale, mais être élargi et porté aux plans politiques et médiatiques y compris au niveau national.

**Aussi, nous vous invitons à demander au maître d'ouvrage EDF chargé du démantèlement de la centrale de Brennilis de saisir la commission nationale du débat public (CNDP) dans les conditions prévues par le décret déjà cité du 22 octobre 2002.**

Dans l'attente de la décision ou de l'avis de la CNDP sur cette question de l'organisation d'un véritable débat public sur le démantèlement, **nous vous proposons de demander à l'autorité compétente de reporter l'enquête publique initialement envisagée à la fin de ce mois.**

Nous vous rappelons par ailleurs, que dans le dernier numéro de sa revue Contrôle d'avril 2009, **l'Autorité de Sûreté Nucléaire** a déclaré avoir «*indiqué à la CNDP qu'elle était favorable à l'organisation d'un débat public sur le thème du démantèlement, demandé par un certain nombre d'associations.*»

Veillez accepter, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments respectueux et de notre considération distinguée.

Pour le Conseil Collégial d'AE2D

Roger ABIVEN

Copie : associations de protection de l'environnement membres de la CLI